

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf,

Le mardi 8 octobre 2019,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL 43/2019

Objet : Demande de subventions auprès de la Région

- M. ADRAS (titulaire – CPS)
- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- M. BARSANTI (titulaire – CPS)
- M. BERNARD (titulaire – CPS)
- M. BINICK (titulaire – CCHVC)
- M. BLIN (titulaire – CPS)
- M. BONNET (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- Mme MORCH (titulaire – CPS)
- M. OSSENI (titulaire – CPS)
- M. PANCIATICI (titulaire – CPS)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- Mme VIALA (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire – CCHVC)
- Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 30/09/2019

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ; M. BOYER (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; Mme DARMON (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire- CPS) ; M. PAGE (titulaire – CPS) ; M. PELLETANT (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ; M.ROS (titulaire- CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Leonardo SFERRAZZA est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 31
VOTANTS : 31

Délibération DL43/2019
Demande de subventions auprès de la Région

Le Comité Syndical,

Vu le Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés d'Ile-de-France et son dispositif de soutien financier, adopté le 26 novembre 2009,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu les statuts du SIOM,

Vu la Politique Environnementale et Energétique 2017-2020 du SIOM,

Vu le Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire et son annexe technique, passé entre le SIOM et l'ADEME le 9 août 2018,

Vu la note de présentation,

Considérant les compétences du SIOM en matière de prévention, gestion et valorisation des déchets, conformément à ses statuts,

Considérant la possibilité pour le SIOM de poursuivre ses actions en matière de prévention ou de valorisation des déchets et d'optimisation des services de collecte et de pré-collecte.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les demandes de subventions relatives aux projets suivants :
 - o L'implantation de bornes enterrées pour la collecte des ordures ménagères, emballages et verre,
 - o Les opérations de communication et de sensibilisation au tri sélectif,
 - o La construction de la déchèterie-ressourcerie sur la commune de Saclay et les rénovations de l'existant,
 - o La campagne de renouvellement des armoires de stockage des déchets dangereux sur les Centres Techniques Municipaux du territoire,
 - o Le déploiement du service de pré-collecte (comprenant également la mise à disposition de tables de tri), collecte et traitement des biodéchets à destination des gros producteurs de déchets et des écoles du territoire,
 - o La mise à disposition de composteurs et lombricomposteurs,
 - o Les études d'optimisation de la collecte des déchets ménagers en porte à porte,
 - o L'étude de faisabilité pour la mise en place de la tarification incitative.

- **Sollicite** le concours financier du Conseil Régional d'Ile-de-France conformément à son dispositif de soutien financier.

- **Autorise** le Président à déposer les dossiers de demandes de subventions et à signer tous documents s'y rapportant.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Pièce transmise en Préfecture le : 21 OCT. 2019
Affichée le : 21 OCT. 2019

Jean-François VIGIER

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

| | |
|--|--|
| Type de transaction: | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte: | Délibérations |
| Numéro de l'acte: | DL43_2019 |
| Date de la décision: | 2019-10-08 00:00:00+02 |
| Objet: | Demande de subventions auprès de la Région |
| Classification matières/sous-matières: | 7.5 |
| Identifiant unique: | 091-200062321-20191008-DL43_2019-DE |

Fichier de vie de la transaction

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|---|-----------------|-------------------|
| <i>nom de métier:</i> | | |
| 091-200062321-20191008-DL43_2019-DE-1-1_0.xml | text/xml | 990 |
| <i>nom original:</i> | | |
| dl 43 2019.pdf | application/pdf | 152981 |
| <i>nom de métier:</i> | | |
| 99_DE-091-200062321-20191008-DL43_2019-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 152981 |
| <i>nom original:</i> | | |
| note présentation DL 43 2019.pdf | application/pdf | 97299 |
| <i>nom de métier:</i> | | |
| 21_RP-091-200062321-20191008-DL43_2019-DE-1-1_2.pdf | application/pdf | 97299 |

Cycle Contenu dans l'archivage

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 21 octobre 2019 à 16h53min13s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 21 octobre 2019 à 16h55min06s | Accepte par le TdT : validation OK |
| Transmis | 21 octobre 2019 à 16h55min13s | Transmis au MIAT |
| Acquittement reçu | 21 octobre 2019 à 17h00min22s | Recu par le MIAT le 2019-10-21 |